# RGPD, maîtriser la règlementation générale sur la protection des données

*Mise à jour janv. 2023*

**Durée :** 2 jours - 14 heures

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Découvrir les formalités obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données
- Définir les aspects juridiques du RGPD
- Comprendre l'importance des Obligations du RGPD

**PRÉREQUIS**

- Aucune connaissance particulière n'est requise pour ce cours

**PARTICIPANTS**

- DSI,directions juridiques, chefs de projets.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Feuille de présence signée en demi-journée
- Évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Positionnement préalable oral ou écrit
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles

**MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc et de paperboard

**MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES À DISTANCE**

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré
- Les participants recevront une convocation avec lien de connexion
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition auprès de notre équipe par téléphone au 03 25 80 08 64 ou par mail à secretariat@feep-entreprises.fr

**ORGANISATION**

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**PROFIL FORMATEUR**

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

**ACCESSIBILITÉ**

- Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur l'ensemble de nos formations. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous invitons à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

# Programme de formation

**Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données**

- Les fondamentaux juridiques.
- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données
- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR).
- Les enjeux de la protection des données personnelles.
- La responsabilité de la personne morale.

**Législation et fondamentaux de la protection des données et de la vie privée**

- Définitions
- Protection des données et vie privée
- Données personnelles
- Contexte de la loi
- Légitimité et limites
- Exigences complémentaires et traitements légaux des données personnelles
- Les droits individuels
- Les brèches de données et les procédures associées

**Organisation de la protection des données**

- Importance de la protection des données pour l'organisation
- Autorités de supervision
- Responsabilité générale de l'autorité de supervision,
- Comment l'autorité de supervision contribue à l'application de la RGPD/GDPR
- Transfert des données personnelles à des pays tiers
- Règles et politiques d'entreprise, protection des données dans les contrats

**Pratiques de protection des données**

- Conception et approche par défaut, associé à la sécurité de l'information
- Évaluation de l'impact de la protection des données (DPIA)
- Périmètre et application d'un DPIA (Data Protection Impact Assesment),
- Les huit objectifs d'un DPIA,
- Création d'un rapport de DPIA
- Pratiques associées à l'application de l'utilisation des données